

COMMENT ACHETER UN CODE D'ACCES PONCTUEL A L'ASSISTANCE ZAP ?

Munissez vous de votre carte bancaire et rendez-vous sur le site :

www.sustemezap.com



- Une fois arrivé sur la page d'accueil du site (fig. 1) www.systemezap.com cliquer sur l'onglet :

🗡 ASSISTANCE À DISTANCE

 Vous serez alors redirigé vers la page consacrée à l'achat de code de dépannage.

- Trois types de dépannage vous sont proposés (fig. 2) :
- Soir et week-end / en journée la semaine / l'accès annuel
- (= la souscription au PACK).

SSISTANCE À DISTANCE

Si vous n'avez pas encore souscrit au « PACK ASSISTANCE ZAP » ou si vous possédez un système ZAP vieux de plus de 1/3 ans (plus sous garantie, 1 an en achat jusqu'à 3 ans en location-vente), alors, pour obtenir de l'assistance, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Le dépannage urgent à distance : soir et week-end 250€ H.T.

En vous rendant en bas de page, vous pourrez régler en ligne et obtenir d'un code provisoir (24 heures) vous permettant de joindre le technicien d'astreinte. Cela vous permet d'obtenir de l'assistance en plein week-end, le technicien pourra

Le dépannage à distance : en journée la semaine 150€ H.1

En vous rendant en bas de page, vous pourrez régler en ligne et obtenir un code provisoire (24 heures) vous permettant de joindre votre technicien référent la journée. S'il est indisponible, il conviendra d'un rendez-vous ultérieur et vous rappellera le cas échéant. Il pourra éventuellement prendre la main sur votre PC s'il est connecté à Internet.

Le Pack Assistance ZAP : accès annuel 90€ H.T. Imois

Outre un accès en illimité à l'assistance, vous profiterez des différents services annexes (ventilation TVA, statistiques, reporting ventes, comparateur de votre activité à la moyenne nationale).

Cette souscription sous-entend la signature des conditions d'utilisation du Pack que vous devrez retourner sous huitaine après que l'un de nos collaborateurs ai pris contact avec vous. Dans le cas où vous ne souhaitiez pas régler l'année d'avance et que vous nécessitiez d'assistance urgemment, vous pouvez régler un accès urgent puis nous contacter pour souscrire au Pack (demander Guillaume). Nous déduirons votre premier règlement et mettront en place les prélèvements pour les mensualités restantes (sans frais).

Le déplacement d'un technicien : sur place la semain

Dans le cas où les solutions précédentes ne vous conviendraient pas, contacter nous pour faire deviser et convenir d'un rendez-vous sur place selon la disponibilité de nos équipes techniques.

Merci dans ce cas d'appeler au +33 (0) 980 406 980 pendant les horaires de bureau.

L'assistance technique téléphonique est assurée sur les plages suivantes (heures françaises/métropole) :

- Une fois votre choix fait, déroulez la page vers le bas jusqu'au questionnaire (fig. 3).



Les horaires:

Lundi – mardi – mercredi – jeudi : 09h00 à 12h00, 14H00 à 18h00 et 21h00 à 02h00. Vendredi : 09h00 à 12h00, 14h00 à 19h00 et 21h00 à 03h00. Samedi : 17h00 à 19h00 et 21h00 à 3h00. Dimanche : 17h00 à 19h00 et 22h00 à 0h00.

Notice d'achat d'un code ponctuel à l'assistance technique – Décembre 2012

Page 2